

**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE  
PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT**

**N° 24-350**

**Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE,**

- Vu le code de la route ;
- Vu le code général des collectivités locales, et notamment ses articles L 2213-1 et L 2213-2 ;
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie, signalisation temporaire) approuvée par arrêtés ministériels des 5 et 6 novembre 1992 ;
- Vu la demande d'accord technique de GrDF pour réaliser un branchement au réseau de gaz du n° 5, rue Roger Campredon (à l'arrière de l'église) à Delle ;
- Vu la permission de voirie n° 2024-248 du 11 octobre 2024 délivrée par les Services Techniques de la Mairie ;
- Vu la demande d'arrêté présentée par la société SBTP – 4, rue du Port – ZI les Bouquières – 25400 EXINCOURT, mandatée par GrDF pour réaliser ces travaux ;
- Vu l'arrêté n° 24-335 du 19 novembre 2024 ;

**CONSIDERANT**

- qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des usagers afin de permettre l'intervention de l'entreprise SBTP ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Le délai d'intervention indiqué dans l'article 2 de l'arrêté n° 34-350 du 19 novembre 2024 est prolongé jusqu'au 13 décembre 2024.

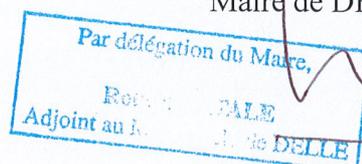
**ARTICLE 2 :** Les règles de circulation et de stationnement de l'article 1 et des articles 3 au 7 restent en vigueur le temps nécessaire aux travaux.

**ARTICLE 3 :** Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice des Services Techniques, les Agents de la Police Intercommunale, le Garde-Champêtre, l'Agents de Surveillance de la Voie Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera remise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie ;
- Monsieur le Président de la CCST – Police Intercommunale ;
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers ;
- Monsieur le Chef de Centre du SAMU ;
- Monsieur le Président du Conseil Départemental – Service des pistes cyclables ;
- Monsieur le Directeur de la société SBTP ;
- Monsieur le Président de GrDF.

A Delle, le 03 décembre 2024.

Sandrine JANIAUD LARCHER  
Maire de DELLE



Mis en ligne sur le site internet de la commune le 06 / 12 / 2024 .  
par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE.